Bulletin d'information Municipale

Saint-René-de-Matane

Février - Mars 2022
Édition 5

Mot du maire

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Comme vous l'avez constaté, les journées sont encore un peu froides! Jusqu'à maintenant, la fonte des neiges se fait doucement et heureusement pour nous. Nous souhaitons que cela demeure ainsi.

Malheureusement, nous ne pouvons pas prévoir ce que Dame Nature nous réservera dans les prochaines semaines. Cependant, je profite de l'occasion pour vous sensibiliser à une éventuelle montée des eaux et à vous inscrire sur la liste des gens qui sont dans le besoin en cas de panne de courant prolongée.

Nous aimerions être le plus efficace possible si un tel problème survient. Je vous invite à appeler au bureau municipal pour vous y inscrire. Nous avons notre centre de crise si jamais le besoin se présente.

Nous vous souhaitons un agréable printemps et au plaisir de vous rencontrer lors de nos séances qui se tiennent au début de chaque mois. En terminant, je profite de l'occasion pour souhaiter, au nom de tous les élus, une très belle fête des Mères à toutes les mamans et une très belle période estivale.

Rémi Fortin, maire

ACTIVITÉS DU MAIRE

ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Le 1er mars 2022	Rencontre chargée de projet Q5 développement municipal	Directrice générale et Maire
Le 2 mars 2022	Formation en urbanisme	Diectrice. générale, adjointe administrative et conseils
Le 2 mars 2022	Service incendie	Maire
Le 3 mars 2022	Appel de projet	Directrice générale et Maire
Le 5 mars 2022	Formation éthique et déontologie	Directrice générale et conseils
Le 7 mars 2022	Séance ordinaire	Directrice générale et conseils
Le 9 mars 2022	Comité de vitalisation	Maire
Le 10 mars 2022	Service incendie	Maire
Le 14 mars 2022	Voisins solidaires	Directrice générale et Maire
Le 15 mars 2022	Réunion de travail – MRC	Maire
Le 16 mars 2022	Réunion MRC	Maire
Le 22 mars 2022	Rôle d'évaluation	Directrice générale
Le 23 mars 2022	Consultation publique	Directrice générale et conseils
Le 26 mars 2022	Entrevue Poste surnuméraire	Direction générale, Maire et 1 Conseiller
Le 28 mars 2022	PRMHH MRC	Maire
Le 31 mars 2022	Formation Ministère affaires municipales	Directrice générale
Le 31 mars	Sanam accueil nouveaux arrivants	Maire
Le 4 avril 2022	Séance ordinaire	Directrice générale et conseils
Le 5 avril 2022	Rencontre architecte	Directrice générale
Le 5 avril 2022	Urbanisme	Directrice générale et Maire
Le 6 avril 2022	Séance extraordinaire MRC	Maire
Le 11 avril 2022	Service incendie	Maire
Le 13 avril 2022	Comité de vitalisation Q%	MaIre
Le 19 avril 2022	MRC	Maire
Le 20 avril 2022	MRC	Maire
Le 21 avril 2022	Réunion extraordinaire	Directrice générale et conseils
Le 26 avril 2022	Sogerm	Directrice générale et conseils
Le 27 avril 2022	Comité consultatif urbanisme	Directrice générale, Maire et 2 conseillers

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE 2 MAI 2022, À 19 H 30

INFORMATIONS MUNICIPALES

2022-03-51 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE – RÉFECTION D'UNE PARTIE DU 10E ET 11E RANG, STABILISATION ET ENROCHEMENT D'UN TALUS – TECQ 2019-2023 – TETRA TECH QI INC.

CONSIDÉRANT QUE depuis plusieurs années, un secteur du 10e et 11 Rang, sur une longueur d'environ 600 mètres, est problématique et le fossé (ou cours d'eau le cas échéant) en bordure de la route cause de l'érosion autant d'un côté de la route que chez les propriétaires riverains.

CONSIDÉRANT QUE les services demandés à la firme d'ingénieur sont présents sur la programmation TECQ 2019-2023;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Madame Johanne Fillion, et résolu :

D'approuver l'offre de services de Tetra Tech QI inc. au montant de vingt-quatre mille soixante-dix dollars (24 070 $), taxes en sus. L'offre de services comprend la coordination technique, le démarrage du mandat et l'analyse des intrants disponibles. Elle comprend également la préparation et la visite des lieux par l'ingénieur en compagnie d'un responsable de la Municipalité, le relevé et la mise en plan, l'étude hydraulique, le concept préliminaire et le plan de localisation des travaux, l'estimation préliminaire du coût des travaux, l'assistance technique et administrative pour la préparation d'une demande d'aide financière ainsi qu'une rencontre et présentation du projet à la Municipalité de Saint-René-de-Matane.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2022-03-52 AUTORISATION – MISE EN VENTE D'IMMEUBLES POUR ARRÉRAGES DE TAXES – TRANSMISSION À LA MRC DE LA MATANIE

CONSIDÉRANT QUE Madame Joyce Bérubé, directrice générale et greffière-trésorière, a déposé la liste des arriérés de taxes municipales en date du 31 décembre 2021;

CONSIDÉRANT QU'un avis a été expédié par courrier recommandé à chaque propriétaire dont les noms figurent sur la liste des arriérés de taxes municipales 2020;

CONSIDÉRANT la date butoir pour le paiement des arriérés de taxes municipales de l'exercice financier 2020, soit le 18 mars 2022;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Serge Fillion, et résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à transmettre à la MRC de la Matanie les documents visant les immeubles ayant des arriérés de taxes concernant l'exercice financier 2020, lesquels seront mis en vente pour taxes municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2022-03-65 PRISE D'ACTE – DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2021 – APPLICATION DU RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE – MUNICIPALITÉ DE SAINT-RENÉ-DE-MATANE

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 938.1.2 du Code municipal du Québec, la directrice générale et greffière-trésorière doit produire un rapport annuel sur l'application du Règlement 2018-04 sur la gestion contractuelle de la Municipalité de Saint-René-de-Matane;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Madame Johanne Fillion, et résolu :

DE prendre acte du dépôt du Rapport annuel 2021 concernant l'application du Règlement sur la gestion contractuelle de la Municipalité de Saint-René-de-Matane.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2022-03-69 APPEL DE PROJETS – VOISINS SOLIDAIRES – ESPACE MUNI – MUNICIPALITÉ DE SAINT-RENÉ-DE-MATANE

ATTENDU QUE l'appel de projets *Voisins solidaires* financés par l'organisme Espace MUNI vient soutenir les municipalités et les MRC qui souhaitent développer, maintenir ou améliorer des initiatives *Voisins solidaires* permettant de tisser des

liens sociaux et intergénérationnels, de briser l'isolement et de contribuer à la santé globale et à la qualité de vie des citoyennes et citoyens, ainsi qu'au développement des communautés;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-René-de-Matane manifeste de la volonté à développer un projet *Voisins solidaires*, car elle accorde une grande importance aux sentiments d'appartenance que de tels projets procurent aux citoyens;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Madame Johanne Fillion, et résolu :

DE CONFIRMER formellement l'engagement de la Municipalité de Saint-René-de-Matane à mettre en oeuvre, dans un délai de deux (2) ans, un projet *Voisins solidaires* avec la collaboration des citoyennes et citoyens, ainsi que des organismes du milieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2022-04-78 PRISE D'ACTE – DÉPÔT DU REGISTRE ET ATTESTATIONS DES PARTICIPANTS À LA FORMATION OBLIGATOIRE : CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX – MUNICIPALITÉ DE SAINT-RENÉ-DE-MATANE

CONSIDÉRANT QUE tous les élus municipaux et le personnel de cabinet doivent, dans les 30 jours de sa participation à la formation obligatoire en éthique, déclarer celle-ci à la directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité, qui en fait rapport au conseil.

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Roger Vaillancourt n'a pu assister à la formation complète (présent en après-midi seulement), il devra reprendre la formation manquée dans un délai rapide;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Serge Fillion, et résolu :

DE prendre acte du dépôt du registre des participants à la formation obligatoire en éthique et déontologie des élus municipaux de la Municipalité de Saint-René-de-Matane.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2022-04-79 ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-02, INTITULÉ « RÈGLEMENT 2022-02 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-RENÉ-DE-MATANE, REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 2018-10 » - MUNICIPALITÉ DE SAINT-RENÉ-DE-MATANE

ATTENDU QU'un avis de motion a dûment été donné par Monsieur Serge Fillion lors de la séance du 7 mars 2022;

ATTENDU QUE le Projet de *Règlement* 2022-02 intitulé « Projet de règlement 2022-02 édictant le code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, remplaçant le règlement 2018-10 » a dûment été déposé et présenté lors de la séance du 7 mars dernier;

ATTENDU QUE la directrice générale et greffière-trésorière a procédé à la publication d'un Avis public le 8 mars 2022 en mentionnant un résumé du projet de règlement, la mention de la date, de l'heure et du lieu de la séance où est prévue l'adoption de ce règlement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Madame Johanne Fillion, et résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

D'adopter Règlement numéro 2022-02, intitulé « Règlement numéro 2022-02 édictant le code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, remplaçant le règlement 2018-10 ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2022-04-82 MODIFICATION DU COMITÉ DE SUIVI – POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE 2018-2022 – MUNICIPALITÉ DE SAINT-RENÉ-DE-MATANE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-René-de-Matane a adopté la politique numéro 2018-01, intitulée « Politique familiale municipale 2018-2022 »;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier le comité de suivi de la Politique Familiale Municipale 2018-2022;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Madame Johanne Fillion, et résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

DE nommer Madame Line Beaulieu représentante citoyenne, Monsieur Steve Roy représentant question famille, Madame Joyce Bérubé, directrice générale et greffière-trésorière, Monsieur Rémi Fortin, maire pour former le comité de suivi de la Politique familiale municipale 2018-2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2022-04-84 SERVICE DE NIVELAGE DE CHEMINS MUNICIPAUX – TRAVAUX DE VOIRIE – EXERCICE FINANCIER 2022

CONSIDÉRANT l'article 935 et les suivants du *Code municipal du Québec*;

CONSIDÉRANT QUE le coût du service de nivelage s'établit à moins de vingt-cinq mille dollars (25 000 $);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-René-de-Matane peut se prévaloir de la négociation de gré à gré pour les contrats de moins de vingt-cinq mille dollars (25 000 $);

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Serge Fillion, et résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

DE retenir les services de « Les Entreprises G. Harrisson – 9134-0463 Québec inc. », au tarif horaire de cent soixante dollars (160,00 $) par heure, taxes en sus, en plus du transport par fardier au montant de cent vingt-cinq dollars (125,00 $) pour le service de nivelage de chemins municipaux dans le cadre des travaux de voirie 2022.

QUE la dépense est évaluée approximativement à vingt et un mille dollars (21 000,00 $).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2022-04-87 PRISE D'ACTE – DÉCLARATION DES PRÉLÈVEMENTS D'EAU – MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

CONSIDÉRANT le dépôt de la Déclaration des prélèvements d'eau fait au Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques par Madame Joyce Bérubé, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-René-de-Matane;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Madame Johanne Fillion, et résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RETOUR SUR LA VIE COMMUNAUTAIRE

Depuis un certain temps, les activités ont repris. Voici les activités à notre centre communautaire.

Jeux de société (cartes) à tous les lundis 13 heures.

Gym cerveau à tous les mardis, pour info et inscription 418-566-2500, poste 2712.

Cours Facebook sur tablette apple et androïde le vendredi à compter du 6 mai 2022 à la salle de la municipalité, pour info et inscription. Alpha de la Matanie au 418-566-9325.

La location du centre communautaire est disponible si vous désirez faire une activité ou autre.

INVITATIONS / COMMUNICATIONS

Pour ceux qui ont acheté des billets, n'oubliez pas le souper et la soirée qui est organisée par les Fermières de votre municipalité et **apportez votre billet**, le 30 avril 2022. Ceux qui désirent venir seulement pour la soirée, il y a un coût de 5$. Il y aura un tirage pour une maman de l'année et aura tirage de prix de présence.

Province de Québec
Saint-René-de-Matane

APPEL DE CANDIDATURES

JOURNALIER ET OPÉRATEUR DE MACHINERIE

La Municipalité de Saint-René-de-Matane fait une offre d'emploi pour pourvoir le poste de « journalier-opérateur de machinerie », poste surnuméraire.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité de la directrice générale, le titulaire du poste effectue divers travaux d'entretien général en voirie, en entretien de bâtiments et de tous travaux nécessaires au bon fonctionnement de la municipalité au cours de la période estivale.

Sous l'autorité de la directrice générale, le titulaire du poste doit agir comme opérateur de la machinerie servant à l'entretien et au déneigement des chemins, le titulaire du poste effectue divers travaux de vérification, d'ajustement, d'entretien et des réparations mécaniques, électriques et hydrauliques sur tous les véhicules, équipements et outillages actionnées par un moteur diesel ou à essence ainsi que toutes les activités connexes reliées à ces travaux, en conformité avec les règles en vigueur. Appliquer les règles de sécurité. Remplir les formulaires requis. Accomplir toutes autres tâches à la demande de son supérieur.

QUALITÉS REQUISES

- Expérience récente et pertinente d'au moins trois ans comme opérateur de machinerie lourde, soit chasse-neige, souffleur, tracteur, rétrocaveuse;
- Détenir un permis de conduire de classe 3, valide;
- Expérience en soudure et en mécanique dans le cadre de l'entretien de la machinerie municipale;
- Expérience dans l'entretien de bâtiments;
- Capacité de mener plusieurs tâches à la fois;
- Capacité de planifier avec rigueur l'organisation du travail, capacité d'analyse;
- Autonomie et bonne capacité de travailler seul et en équipe;
- Capacité à communiquer avec le public et les différents intervenants de l'équipe municipale;
- Capacité d'écoute et de grande discrétion;
- Être un travailleur polyvalent.

En période hivernale, être disponible de jour, de soir, de nuit et de fin de semaine, selon les besoins.

CONDITIONS SALARIALES

Conditions salariales selon la convention collective.

DURÉE DE L'AFFICHAGE - INDÉTERMINÉ

POSTE DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT. Toute personne intéressée doit faire parvenir son offre de service et son curriculum vitae à l'attention de Mme Joyce Bérubé, directrice générale soit par la poste, par télécopieur ou par courriel.